



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
T8080-230330	
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur :	
E60PQ-140003/___	

Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1	
Voir Section 1	
on – le See Section 1	
Voir Section 1	

Date of Solicitation – Date de la demande
2023-11-28
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :
See Section 2, Article 4.1.
Voir Section 2, Article 4.1
Destination
See Section 2, Annex A.
Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non.

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Une soumission doit être conforme aux exigences de l'appel d'offres et répondre à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée conforme. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Le Canada évaluera les soumissions et attribuera les contrats par catégorie. À des fins administratives, dans le cas où un même soumissionnaire remporte plus d'une catégorie, le Canada peut attribuer un seul contrat contenant les catégories remportées par le même soumissionnaire.

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

T8080-230330

000

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité :**1. Conditions d'utilisation**

- le soumissionnaire doit être titulaire d'une cote de sécurité de l'organisation (VOS) valide, tel qu'indiqué à l'annexe B ;
 - les personnes proposées par le soumissionnaire qui ont besoin d'accéder à des renseignements, à des biens ou à des lieux de travail sensibles classifiés ou protégés doivent satisfaire aux exigences de sécurité énoncées à l'annexe B.
2. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences en matière de sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC), Programme industriel de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-eng.html>).
3. Les conditions de l'article 1 ci-dessus doivent être remplies par le Soumissionnaire :
Avant l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement l'habilitation de sécurité requise. Tout retard dans l'attribution d'un contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir l'autorisation requise sera à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir au moins les renseignements suivants pour démontrer qu'ils se conforment à l'exigence de sécurité.
- Le numéro d'autorisation VOS valide du Soumissionnaire délivré par la DSIC ;
Le nom de toutes les personnes qui auront besoin d'accéder à des renseignements classifiés ou protégés, à des biens ou à des lieux de travail sensibles. Il est souhaitable d'inclure également leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro d'habilitation de sécurité délivré par la DSIC.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission	
Les soumission doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	mercredi, le 13 décembre 2023@ 1400h HNE
À l'adresse e-mail :	meranda.hodgson@tc.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.		L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input checked="" type="checkbox"/>	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.		Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Meranda Hodgson
	Titre :	Agente d'approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Transports Canada
	N° de téléphone :	343-596-5539
	Courriel :	meranda.hodgson@tc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Tel qu'indiqué à l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (à remplir à l'attribution du contrat)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : (à remplir à l'attribution du contrat)	
	Adresse :	
7.	Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA)	
	Clause du Guide des CCUA A3015C (2014-06-26), Attestation - Contrat	
7.1	Conditions générales supplémentaires:	
	Clause du Guide des CCUA 4013 (2022-06-20), Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place s'applique au Contrat et en fait partie	
	Clause du Guide des CCUA 4014 (2022-06-20), Suspension des travaux s'applique au Contrat et en fait partie	

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Objectifs

Le ministère de Transport Canada (TC) met en œuvre un projet hybride au 28^{ième} étage de la Tour C, 330, rue Sparks, Ottawa. En conséquence, TC a besoin de l'approvisionnement, de la livraison, de l'assemblage et de l'installation de Stations de travail.

2. Étendue des travaux

TC exige le Fournisseur de fournir des déménageurs et installateur pour effectuer l'étendue des travaux suivant :

1. Obtenir, livrer et installer les stations de travail.
2. Le vendeur doit s'assurer que les meubles ne bloquent pas les sorties et couloirs durant la livraison/installation.

3. Tâches

Le vendeur doit fournir les déménageurs et les installateurs pour terminer l'étendue des travaux ci-dessus aux dates indiquées.

4. Horaire

Toutes les livraisons de mobilier doivent être complétés avant le 31 mars 2024. L'installation doit être complétés au cours de l'année fiscale 24-25 (dates exactes à confirmer) et avoir lieu pendant les heures de travail régulier.

5. Contraintes

Le fournisseur fournira au chargé de projet de TC les noms de ses employés qui doivent effectuer le travail au moins 5 (cinq) jours avant le début des travaux.

À son arrivée sur place, le fournisseur inspectera le site et le mobilier avec un chargé de projet de TC et notera tout dommage avant que les travaux puissent commencer. Il sera de la responsabilité du fournisseur de réparer ou de remplacer tout dommage les articles ayant une valeur égale s'il est endommagé au-delà de toute réparation.

Les travaux ne seront pas considérés comme terminés tant qu'ils n'auront pas été inspectés et approuvés par un chargé de projet de TC.

6. Employé/Personnel

Le personnel du Vendeur affecté à ces travaux doit être des déménageurs et des installateurs de meubles. Ils doivent posséder les connaissances relatives au déménagement de meubles et d'équipements et à l'installation de meubles.

Le personnel du fournisseur doit être en mesure de lire les plans d'étage.

Chaque superviseur d'équipe doit avoir l'expérience suivante :

- un an de déménagement et de déménagement d'équipements et de mobilier de bureau.

Le personnel du Vendeur doit afficher le nom ou le logo du Vendeur sur son ou ses vêtements extérieurs à des fins d'identification. Le personnel doit également être muni d'une carte d'identité personnelle du Vendeur et la montrer chaque fois qu'il lui est demandé de le faire sur un chantier.

Le personnel du vendeur doit démontrer ses compétences interpersonnelles sur place; ils doivent bien travailler avec les autres, s'habiller correctement pour le travail, posséder de bonnes compétences en communication et être fiables. Étant donné que le travail à effectuer est considéré comme une fonction de première ligne, toutes les personnes qui exécutent les tâches doivent porter des vêtements adaptés à l'environnement et avoir une aptitude personnelle.

- soigné en apparence;

- code vestimentaire (les bottes de travail en acier de sécurité approuvées par la CSA doivent être portées en tout temps pendant les heures de travail) au besoin et conformément au Règlement sur la sécurité et la santé au travail au Canada.

***Comme le travail sera effectué pendant les heures de travail des employés, le personnel du vendeur doit se comporter en conséquence. Aucune musique, langage grossier ou comportement inapproprié ne sera toléré.**

7. Équipement, ressources, trousse d'outils

Le fournisseur est tenu de fournir toutes les ressources, outils, équipements de levage et fournitures nécessaires pour effectuer toutes les tâches correctement, efficacement et en toute sécurité, sans frais supplémentaires pour Transports Canada.

Exemple de ce qui pourrait être requis;

- chariots rembourrés à 4 roues;
- chariots d'écran;
- chariots informatiques;
- protecteur d'angle;
- pellicule;
- chariots;
- couvertures/coussinets de meubles.

Exemple de trousse d'outils d'un installateur approprié

- Tournevis Robertson, tailles #6 et #8;
- Tournevis Philips, tailles #5 et #8;
- deux tailles de tournevis standard (à tête plate), tailles #6 et #8;
- pinces nasals à aiguilles longues;
- poignées d'étau;
- coupe-côtés;
- clés métriques et impériales (ensembles complets);
- marteaux en caoutchouc et Ball Pein;
- perceuse sans fil (avec mèches de tournevis Robertson et Philips #6 et #8);
- clés Allen métriques et impériales (ensembles complets);
- ruban à mesurer de 100 pieds.

Des outils supplémentaires peuvent être nécessaires, selon les besoins. TC ne sera pas responsable de toute perte ou dommage à l'équipement et/ou aux outils de l'entrepreneur laissés sur place

8. Règlement du site

Le Vendeur s'engage et accepte de respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur sur les sites où les travaux doivent être exécutés.

9. Sélection de la catégorie**Règle de combinaison de catégories :**

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

***Exception :** lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégorie(s) de travaux suivante(s)

Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie : 5

10. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégories de produits : 1, 2 & 5

Tableau 1 — Tableau des produits

		Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	**Information additionnel Oui/Non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a							
Voir l'annexe C et les plans d'étage.							\$
Catégorie 1b							
SU-1	1bFFHREW24L60WNOLNY	SYSTÈME AUTOSTABLES, SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR FIXE (STRATIFIÉ), RECTANGULAIRE, SURFACE DE TRAVAIL, SUPPORT À SURFACE, 1 PANNEAU PLEIN À L'EXTRÉMITÉ, HAUTEUR, 1524 MM (60") LARGE X 610MM (24") PROFOND, 29" HAUT, ÉCRAN DE CONFIDENTIALITÉ ET MATÉRIEL : NON, PANNEAUX MODESTY : NON . ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON, PASSE-CÂBLES : OUI	8	Oui		\$	\$
SU-2	1bFFHREW24L84WNOLNY	SYSTÈME AUTOSTABLES, SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR FIXE (STRATIFIÉ), RECTANGULAIRE, SURFACE DE TRAVAIL, SUPPORT À SURFACE, 1 PANNEAU PLEIN À L'EXTRÉMITÉ, HAUTEUR, 2133 MM (84") LARGE X 610MM (24") PROFOND, 29" HAUT, ÉCRAN DE CONFIDENTIALITÉ ET MATÉRIEL : NON, PANNEAUX MODESTY : NON . ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON, PASSE-CÂBLES : OUI	4	Oui		\$	\$
SU-4	1bFFHREW24L78WNOLNY	SYSTÈME AUTOSTABLES, SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR FIXE (STRATIFIÉ), RECTANGULAIRE, SURFACE DE TRAVAIL, SUPPORT À SURFACE, 1 PANNEAU PLEIN À L'EXTRÉMITÉ, HAUTEUR, 1981 MM (78") LARGE X 610MM (24") PROFOND, 29" HAUT, ÉCRAN DE CONFIDENTIALITÉ ET MATÉRIEL : NON, PANNEAUX MODESTY : NON . ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON, PASSE-CÂBLES : OUI	3	Oui		\$	\$
Catégorie 2							
SU-3	2WSSREXXL30L48BELXX	SURFACES DE TRAVAIL INDIVIDUELLES À HAUTEUR RÉGLABLE, POSITION ASSISE OU DEBOUT, RECTANGULAIRE, STRATIFIÉ, ÉLECTRIQUE, HAUTEUR	12	Oui		\$	\$

		VARIANT ENTRE 23" À 48.7", 1219MM (48") LONG X 762MM (30") PROFOND					
SU-5	2WSSREXXL30L60BELXX	SURFACES DE TRAVAIL INDIVIDUELLES À HAUTEUR RÉGLABLE, POSITION ASSISE OU DEBOUT, RECTANGULAIRE, STRATIFIÉ, ÉLECTRIQUE, HAUTEUR VARIANT ENTRE 23" À 48.7", 1524MM (60") LONG X 762MM (30") PROFOND	5				
SU-6	2B2LREXXL30L60BELFA	SURFACE DE TRAVAIL MODULAIRES À HAUTEUR RÉGLABLE, LONGUEUR DE 2 SURFACES DE TRAVAIL, RECTANGULAIRE, STRATIFIÉ, ÉCRAN PRIVÉ EN TISSU, PANNEAU MODESTY : OUI, ÉLECTRIQUE, HAUTEUR VARIANT ENTRE 23" À 48.7", CHAQUE SURFACE DE TRAVAIL 1524MM (60") LONG X 762MM (30") PROFOND (RANGÉE DE DEUX BANCS DOS À DOS, 4 SURFACES PAR UNITÉ)	4				
Catégorie 5							
M-1	5MOADUARMCLPMTXXXXX	SUPPORT D'ÉCRAN DOUBLE, FIXÉ PAR UNE PINCE (DOIT SOUTENIR DEUX ÉCRANS 24" WIDE SCREEN)	33	Oui		\$	\$
O-1	5PMOWKSMTACUSBXXXXX	MODULE D'ALIMENTATION, MONTÉ SUR SURFACE DE TRAVAIL, ALIMENTATION C.A ET USB.	36	Oui		\$	\$
**Veuillez fournir des informations supplémentaires:							
Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.							
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA							
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.							
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA		Qté	**Information additionnel Oui/Non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
CT-1	GESTION DE CÂBLES (CABLE TRAY), À ÊTRE INSTALLÉS SOUS LA SURFACE DE TRAVAIL MODULAIRE DE TYPE COMPTOIR À HAUTEUR RÉGLABLE, DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LA BASE DE LA SURFACE		21	Oui		\$	\$
						Total des produits	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	
Tous	330 rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5 28E étage	Entre le 2024/01/01 et 2024/03/31 Date exact à déterminer	Heures normales de travail	_____ : semaines \$	
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA					
** Si aucune date ni heure n'est ajoutée par le Fournisseur, le Fournisseur s'engage à livrer à la Date et à l'Heure Désirées. Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation des meubles.				Prix total de la livraison : \$	
Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement					

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

T8080-230330

000

du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.		
--	--	--

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
Tous	330 rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5 28E étage	Entre le 2024/04/01 et 2025/03/31 Date exact à déterminer	Heures de travail normales	_____ : semaines	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>** Si aucune date ni heure n'est ajoutée par le Fournisseur, le Fournisseur s'engage à livrer à la Date et à l'Heure Désirées. Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation des meubles.</p> <p>Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p> <p>L'installateur de meubles doit être disponible pour revenir sur place une fois l'installation du mobilier terminée pour des défauts ou toute modification de mobilier requise par le client pour garantir la fonctionnalité et la qualité du produit.</p>				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.**Tableau 5 – Livraison optionnelle** Ne s'applique pas.**Tableau 6 – Installation optionnelle** Ne s'applique pas.**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</p> <p>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	Bureau de Transports Canada situé dans la Tour C au 330 rue Sparks, Ottawa, ON, K1A 0N5
B	Plateforme	La plateforme est accessible à partir de la rue Queen. Grandeur standard. Le maximum d'hauteur de l'entrée est de 13'-1", un camion de 5 tonnes est recommandé.
C	Ascenseur	Un ascenseur "freight elevator" est disponible sur les lieux. Le contracteur aura besoin d'apporter un plateau de quai amovible.
D	Porte	Toutes les portes dans la bâtisse sont de dimension standard.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

T8080-230330

000

E	Monte-charge	Le monte-charge sera disponible sur place. Ouverture de porte 48''L x 84''H. Un "skid" bleu standard peut entrer à la fois.
F	Autre (préciser)	n/a

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4)	N/A
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	N/A
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	N/A
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(<i>s'il y a lieu</i>)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) ci-jointe s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN :

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements doivent TOUS détenir une cote de **FIABILITÉ**, tel que requis, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe B ;
 - b) du *Manuel de la sécurité des contrats* (dernière édition).

COMMON-PS-SRCL#2



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat TC-C-00514
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine Transport Canada		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Facility Management
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance		3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Order, delivery and installation of workstation furniture. ART0-22-23-00497-2		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

T8080-230330

000

COMMON-PS-SRCL#2

Government of Canada
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat TC-C-00514
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
Non Oui

If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité : _____

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No Yes
Non Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : _____
Document Number / Numéro du document : _____

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS
COTE DE FIABILITÉ | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL
CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> SECRET
SECRET | <input type="checkbox"/> TOP SECRET
TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT
TRÈS SECRET - SIGINT | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL
NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET
NATO SECRET | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET
COSMIC TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> SITE ACCESS
ACCÈS AUX EMPLACEMENTS | | | |

Special comments:
Commentaires spéciaux : _____NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No Yes
Non Oui

If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No Yes
Non Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
Non Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No Yes
Non Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No Yes
Non Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
Non Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No Yes
Non Oui

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
UNCLASSIFIED

Canada

COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat TC-C-00514
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.

Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.

Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens																
Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? No Yes
 La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? Non Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? No Yes
 La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? Non Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Plan(s) d'étage complété(s) avec les produits approuvés par l'AS proposés;
- b) Une liste de produits proposés approuvés par l'AS offerts dans le(s) plan(s) d'étage.

Au minimum, la liste des produits doit inclure les informations suivantes :

- Numéros de pièce des fournisseurs, y compris les produits NSA faisant partie de cette catégorie;
- de brèves descriptions de produits;
- quantités;
- prix unitaires fermes.

***** Les produits des catégories autres que la catégorie 1a figurant sur le plan d'étage sont à titre d'information seulement*****

En soumettant une soumission, le soumissionnaire certifie que sa soumission comprend tous les composants et quantités pour la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des panneaux, aux matrices de panneaux et/ou à l'aménagement des postes de travail stipulés à l'annexe C.

***Lors de l'attribution du contrat, « En soumettant une soumission, le soumissionnaire » devient « l'entrepreneur ».**

Exigence de catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

Le plan d'étage AutoCAD sera fourni au soumissionnaire retenu

2) Détails du panel

- a. Toutes les hauteurs de panneau requises : Hauteur du module complémentaire de confidentialité de la surface de travail.
- b. Lorsque l'alimentation est requise, l'alimentation est située au-dessous de la hauteur de la surface de travail, à moins d'indication contraire; si un groupe de types de postes de travail comprend des panneaux partagés et qu'un côté est identifié comme alimenté et que l'autre côté n'est pas alimenté, les panneaux concernés doivent être alimentés.
- c. Type d'alimentation: Alimentation de base.

3) Matrice de panneau ou disposition du poste de travail

Disposition(s) du poste de travail

- Le plan d'étage prend le dessus sur toute divergence avec l'aménagement des postes de travail.
- Lorsque deux ou plusieurs types de postes de travail typiques partagent une colonne vertébrale de panneau commune, les finitions du côté intérieur du panneau de poste de travail décrites dans les fiches techniques typiques doivent être suivies et AUCUN PANNEAU NE DOIT ÊTRE DOUBLÉ. Lorsqu'il n'existe aucun poste de travail adjacent à un poste de travail typique, reportez-vous à la fiche technique pour la finition.
- Si un poste de travail typique identifie l'alimentation et que l'autre ne le fait pas, l'alimentation sera nécessaire pour les deux. Incluez les dispositions des postes de travail (sous la forme de fiches techniques typiques ou de dessins en 3 dimensions) ici ou en tant que pièce jointe distincte à ce RFB.

ANNEXE D
PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA

La présente annexe présente les spécifications supplémentaires et les certifications associées aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin.

1. Spécifications

Voir tableau 1

2. Attestation

2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.